



MAIRIE de LAVAUUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 24
Procurations : 9
Votants : 32
N° 22/2024

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUUR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Compte financier unique 2023 - Budget annexe du service de l'assainissement de la Ville de LAVAUUR : **Rectification d'une erreur matérielle au niveau de la transcription des votes.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars, à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUUR, légalement convoqué le sept mars deux mille vingt-quatre, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard LAMOTTE, le Premier Adjoint.

Étaient présents :

MM. CARAYON, LAMOTTE, Mme IMBERT, M. VIDAL (arrivé en cours de séance), Mme GUIDEZ, M. FÈVRE, Mme MARIIGNOL, M. LARUE, Mmes BALAT, DOURTHE, Adjoints, MM. BONHOMME, RENAULT, VANTAUX, Mmes ESPARBIÉ, LESPINARD (arrivée en cours de séance), MM. DELORD, BÉLINGAND, Mmes DECOUX-POINDRELLE, BONNIFACY, M. NAVELLOU, Mmes ALBOUY POMPONNE, FAURE, LE NY, DEFAIS.

Avaient donné pouvoir :

M. LABORDE à Mme IMBERT
Mme RÉMY à Mme MARIIGNOL
M. GAMBIER à Mme BALAT
M. POMARÈDE à Mme GUIDEZ
Mme GUIRAUD à M. LAMOTTE
Mme TAILHADES à Mme DECOUX-POINDRELLE
Mme LEY à M. DELORD
M. DAVID à M. NAVELLOU
Mme MOUGIN à Mme ALBOUY POMPONNE

Madame IMBERT est nommée secrétaire de séance.

Le premier adjoint présente à l'assemblée le compte financier unique du budget annexe du service de l'assainissement de la Ville de LAVAUUR, pour l'année 2023.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire se retire de la séance pour le vote du dit compte financier unique.

Vu la synthèse de ce compte financier unique,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, par 27 voix pour et 5 abstentions,

APPROUVE le compte financier unique 2023 du budget annexe du service de l'assainissement de la Ville de LAVAUUR, avec les restes à réaliser, joints en annexe.

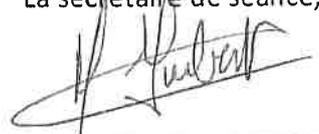
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,


Bernard CARAYON.



La secrétaire de séance,


Marie-Christine IMBERT